

France-Cran-Gevrier: Performance review services

OJ S 69/2014 08/04/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: SILA – syndicat mixte du Lac d'Annecy

Postal address: 7 rue des Terrasses, BP 39

Town: Cran-Gevrier Cedex

Postal code: 74962

Country: France

For the attention of: Mme Simon Isabelle

E-mail: isabelle.simon@sil.fr

Telephone: +33 450667777

Fax: +33 450667800

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: SILA - syndicat Mixte du Lac d'Annecy

Postal address: 7 rue des Terrasses BP 39

Town: Cran Grevrier Cedex

Postal code: 74962

For the attention of: Mme Simon Isabelle

E-mail: isabelle.simon@sil.fr

Telephone: +33 450667777

Fax: +33 450667800

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_0CNjQscaqn)[PCSLID=CSL_2014_0CNjQscaqn](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_0CNjQscaqn)**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Traitement des déchets – eaux usées

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1.**

Title attributed to the contract by the contracting authority

Traitement des déchets-requalification de la filière traitement des déchets de Sinergie - contrôle des performances.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: 310 route du Champ de l'Ale, 74650 Chavanod
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Vérification par un organisme de contrôle possédant des accréditations COFRAC ou équivalent des performances des équipements techniques (et notamment fours-chaudières, traitement des fumées type sec, groupe turbo-alternateur) de l'UIOM Sinergie après les travaux de requalification. Prestation réalisée en 8 phases d'essais au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

II.1.6. CPV code(s)

79313000 Performance review services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

La prestation sera décomposée en 9 phases :

— phase essai n° 1 : réalisation du QAL 2 et des essais de performances du traitement des fumées mis en place sur la ligne 1 à l'issue de la mise en service industriel de la phase 1 des travaux.

— phase essai n° 2 : réalisation du QAL 2 et des essais de performances du traitement des fumées mis en place sur la ligne 2 à l'issue de la mise en service industriel de la phase 2 des travaux

— phase essai n° 3 : réalisation des essais de performances de l'ensemble des équipements four/chaudière, et valorisation énergétique mis en place sur la ligne 3 et du traitement des fumées raccordé sur la ligne 3, à l'issue de la mise en service industriel de la phase 3 des travaux (chaudière propre)

— phase essai n° 4: réalisation des essais de performances du traitement des fumées de la ligne 1 mis en place sur la ligne 2 pendant les travaux de la phase 4

— phase essai n° 5 : réalisation des essais de performances de l'ensemble des équipements

sur four/chaudière mis en place sur la ligne 1, traitement des fumées raccordé sur la ligne 1 et groupe turbo alternateur raccordé sur les lignes 1 et 3, à l'issue de la mise en service industriel de la phase 4 (chaudière propre)

— phase essai n° 6 : réalisation des essais de performances de l'ensemble des équipements four/chaudière mis en place sur la ligne 3 et traitement des fumées raccordé sur la ligne 3, à l'issue de 8 000 h de fonctionnement du four (chaudière encrassée)

— phase essai n° 7 : réalisation des essais de performances de l'ensemble des équipements sur four/chaudière mis en place sur la ligne 1, traitement des fumées raccordé sur la ligne 1 à l'issue de 8000 h de fonctionnement du four (chaudière encrassée)

— phase essai n° 8 : réalisation des essais de performances de l'ensemble des équipements de traitement des mâchefers installée en phase 5 de travaux

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 40 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Retenue de garantie de 5% sur chaque acompte pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire de même montant.

Constitution d'une garantie à première demande ou avec l'accord des 2 parties d'une caution personnelle et solidaire en contrepartie de l'avance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement : ressources propres.

Païement à 30 jours conformément au décret no 2002-232 du 21/02/2002 modifié.

Avance selon les modalités définies au cahier des charges.

Prix révisables.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu :

— soit avec un candidat individuel

— soit avec des candidats groupés solidaires,

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : lettre de candidature mentionnant l'identité du

candidat, sa forme juridique et les pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ainsi que, le cas échéant, les habilitations nécessaires données au mandataire du groupement pour représenter ses membres lors de la passation du marché.

Le candidat pourra utiliser à cet effet l'imprimé dc1 en précisant en cas de groupement conjoint la répartition des prestations entre chacun de ses membres par poste technique.

Déclaration sur l'honneur en application des articles 43, 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance no2005-649 du 6 juin 2005 modifiée concernant :

- les interdictions de soumissionner ,
- le respect des obligations déclaratives et de paiement des impôts et taxes en matière fiscale et sociale,
- le respect des obligations relatives à l'emploi de travailleurs handicapés

En cas de groupement, chacun des membres devra produire sa propre déclaration.

Le candidat pourra utiliser à cet effet l'imprimé dc2.

La copie du ou des jugement prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Déclaration précisant pour les 3 derniers exercices :

- le chiffre d'affaires global,
- le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfèrent le marché.

Le candidat pourra utiliser à cet effet l'imprimé Dc2 sus mentionné.

En cas de redressement judiciaire, la copie du jugement correspondant doit être joint.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- présentation d'une liste des prestations de même nature et importance en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années indiquant notamment le montant, la date d'exécution, le rôle précis du candidat et les coordonnées du maître d'ouvrage public ou privé
- certificats de bonne exécution de travaux de spécifications et d'importance comparables, établis par des maîtres d'ouvrage publics ou privés
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel les équipements techniques, les techniciens ou les organismes techniques dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations [En précisant ceux qui sont intégrés à l'entreprise et ceux qui lui sont extérieurs]
- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années
- indication des titres d'études et de l'expérience professionnelle des personnes physiques affectées à la mission.
- certificats de qualifications professionnelles des entreprises : la preuve de ces qualifications peut être apportée par tout moyen.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Accréditations du candidat par le COFRAC (1 à 7 et 9 à 12 dans l'arrêté du 04 septembre 2000) ou par un organisme signataire de l'accord multilatéral pris dans la cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation ou par un organisme agréé par le ministère en charge de l'inspection des installations classées, pour les prélèvements et analyses à l'émission des fumées dans l'atmosphère.

Liste des sous-traitants potentiels accrédités pour l'agrément no8.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IS030414PERFORMANCES

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.6.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Situation propre des opérateurs (suite)

les imprimés Dc1 et Dc2 sont téléchargeables sur le site www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm.

Les justifications permettant l'appréciation globale des capacités sont fournis par le groupement. Il n'est pas exigé que chacun des membres ait la totalité des capacités économiques, financières et techniques requises pour l'exécution du marché. En revanche, chacun des membres du groupement devra produire la déclaration sur l'honneur ci-dessus mentionnées, reprises dans le formulaire Dc2.

Les candidats étrangers devront satisfaire les mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays.

Les candidats ne disposant pas de toutes les capacités techniques, financières et économiques requises, peuvent faire appel à d'autres opérateurs économiques (y compris sous traitants).

Ils doivent alors, dès la candidature, préciser leur identité, justifier pour ces opérateurs des mêmes capacités que celles qui leur sont demandées et produire soit une lettre d'engagement de chacun d'eux soit les contrats par lesquels ils s'engagent à exécuter les prestations correspondantes.

La demande d'acceptation des sous-traitants désignés dans la candidature et l'agrément de leurs conditions de paiement doit être fournie dans l'enveloppe contenant l'offre du candidat.

Procédure de passation : appel d'offres ouvert (art. 33, 57 à 59 du code des marchés publics).

Les groupements doivent être constitués dès la remise des offres. Aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement.

La durée indiquée à la rubrique II.3 durée du marché est une durée maximale .Elle s'entend non pas à compter de la date d'attribution du contrat mais à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, qui est fixée à titre prévisionnel au 7.7.2014.

La forme de transmission choisie pour les offres est la remise sur support papier ou par voie électronique.

les candidats sont autorisés à transmettre, par voie électronique, leurs plis à l'adresse suivante : www.sila.fr rubrique appel d'offres . Par contre, la transmission des documents sur un support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Parallèlement à l'envoi électronique les candidats peuvent faire parvenir au pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé USB ou tout autre support matériel) ou bien sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention copie de sauvegarde.

Concernant les conditions de présentation des plis électroniques, elles sont identiques à celles exigées pour les réponses sur support papier.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents.

Pour répondre sous format électronique, la personne habilitée à engager le soumissionnaire

doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer son offre sachant que le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRI (Politique de Référencement Intersectorielle).

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier.

- document papier : La fourniture du dossier de consultation est payante.

En cas de sous-traitance de la reprographie de documents, et conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics, la facturation vis-à-vis d'un tiers sera établie sur la base des tarifs du prestataire sous-traitant au SILA et sans majoration.

Le montant minimum facturé lors de la fourniture de dossiers de consultation est de 100 EUR HT.

Il sera remis ou envoyé sur simple demande écrite (courrier ou fax) à l'adresse suivante:

Syndicat mixte du lac d'Annecy

Commande publique - 7 rue des Terrasses - 74960 Cran Gevrier - France

+33 450667777 - fax. : +33 450667800. E. Mail : isabelle.simon@sil.fr

- document électronique : à disposition gratuitement sur le site www.sila.fr rubrique appel d'offres.

Dans ce dernier cas, l'entreprise devra s'assurer que son système informatique satisfait aux pré-requis suivants :

1. Configuration matérielle minimum avec une machine Équivalent à Pentium 1 Ghz avec 512 Mo RAM ou supérieur.
2. Un accès réseau acceptant les connexions internet par les protocoles http et https avec un débit minimal de 56kb/bs constant.
3. Un système d'exploitation Windows 98se ou Windows Nt4sp6 ou Windows 2000 Sp4 ou Windows XP Sp1 ou Linux ou une version supérieure.
4. Un navigateur compatible, Internet Explorer 5.5 ou Mozilla 1.7.3 ou netscape 7.2 ou une version supérieure.

afin de pouvoir utiliser l'espace de téléchargement sécurisé (notamment pour Télécharger le DCE et déposer votre pli de réponse) vous devez télécharger et installer l'environnement d'exécution Java de Sun Microsystems.

Si vous ne disposez pas de Java sur votre poste de travail, rendez-vous sur le site www.java.com et suivez ensuite les instructions pour installer la dernière version.

Vous devez être administrateur du poste de travail. L'Installation doit être effectuée une seule fois.

Vous êtes tenus de signer les documents de votre réponse à une consultation. Pour déposer une signature sur un document électronique, vous devez posséder un certificat de signature électronique de préférence Classe 3+ au nom de la personne habilitée à signer des marchés publics.

La date de la visite obligatoire est fixée ci-après :

Mardi 22.4.2014 à 14:00.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 3.4.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif
Postal address: 2 place Verdun
Town: Grenoble
Postal code: 38000
Telephone: +33 476429000
Fax: +33 476422269

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Référé précontractuel : dès le début de la procédure jusqu'à la signature du marché (art. L 551-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution, ou à défaut 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché.

Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de notification du rejet des candidatures ou des offres 16 jours au moins avant la date de signature du marché. Ce délai est réduit à 11 jours en cas de notification par voie électronique. (articles L 551-13 à L 551-23 et R 551-1 à R 551-9 du code de justice administrative).

Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art. R421-1 du code de justice administrative). Le candidat évincé ne pourra plus former de recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat à compter de la signature de celui-ci.

Recours de plein contentieux à l'encontre du marché : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant son attribution, pouvant être assorti d'une demande de suspension de l'exécution du marché (article L 521-1 du code de justice administrative).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.4.2014